



**P.P.** CH-1951  
Sion

**A-PRIORITY** Poste CH SA

Monsieur  
Alain Berset  
Conseiller fédéral  
Chef du Département fédéral de l'intérieur  
Palais fédéral  
3003 Berne



Date **19 JAN. 2022**

**Modification de l'ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA) – ouverture de la procédure de consultation**

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 27 octobre 2021, vous nous avez soumis le dossier de consultation susmentionné.


Le Gouvernement valaisan a pris connaissance du projet de modification cité en titre et de son rapport explicatif.

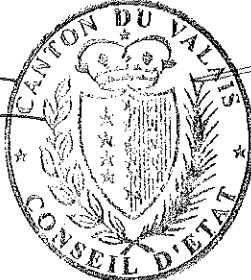
Après un examen attentif de celui-ci, il constate que l'adaptation de la majoration pour le paiement échelonné des primes aux nouvelles conditions du marché, de même que la suppression de ce mode de paiement en cas de retards répétés sont nécessaires.

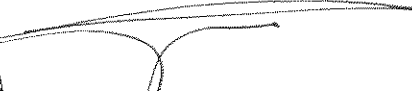
Le projet n'appelle pour le reste pas de remarque particulière de notre part et le canton du Valais souscrit par conséquent à la modification proposée.

En vous remerciant de nous avoir donné l'occasion de nous prononcer sur ce sujet, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président  
  
Frédéric Favre



Le chancelier  
  
Philipp Spörri

Copie à :  
- [uv@bag.admin.ch](mailto:uv@bag.admin.ch)  
- [dm@bag.admin.ch](mailto:dm@bag.admin.ch)